

https://www.lamanchelibre.fr/actualite-1039604-granville-port-on-a-l-impression-de-se-faire-enfumer?utm_medium=email&utm_source=newsletter&utm_campaign=NL_2023-01-19&utm_content=bloc4

Granville. Port : "On a l'impression de se faire enfumer"



La réunion organisée à la salle de Hérel marquait la fin de la concertation concernant le réaménagement de la rue des Isles, zone située au coeur du port, entre le bassin à flot et le port de plaisance.

Mercredi 18 janvier, environ 150 personnes ont assisté à la réunion organisée, par la société Port Granville, sur le réaménagement de la rue des Isles. L'objectif de cette réunion était de réaliser une synthèse de la concertation. En dressant le bilan des quelque 300 contributions enregistrées, les responsables ont évoqué au moins un point de consensus : *"Beaucoup d'avis s'accordent sur la nécessité de réaménager cet espace mais certain participants, notamment les riverains, sont réticents"*.

"Ce projet stérilise une partie du quai Sud"

À l'image de Pierre Sanfaute, des riverains du boulevard des Amiraux, qui est intervenu concernant la hauteur des constructions et le risque d'obstruer la vue des résidences existantes. Martine Letondeur, autre habitante du quartier, a évoqué la place laissée à la voiture dans ce projet qui *"risque d'entraîner un apport de circulation. Cela va à l'encontre de la politique de la municipalité qui souhaite limiter la place de la voiture"*.

"Le PLU (plan local d'urbanisme) autorise une hauteur maximum des édifices de 11 mètres, ce qui est deux fois moins haut que les bâtiments de l'autre côté du boulevard", lance Philippe Delatronchette, de la société Port Granville (chargée du projet). Et d'ajouter, concernant le stationnement : "Certains trouvent qu'il n'y a pas assez de places de parking, d'autres, qu'il y en a trop. Si nous construisons 500 places, c'est pour répondre aux exigences du PLU. Il s'agit d'offrir une offre de stationnement pour desservir les services et commerces créés sur le terre-plein".

"En implantant un centre commercial, ce projet stérilise une partie du quai Sud et porte atteinte à la pêche et au cabotage", explique Jean-François Seguin, de l'association pour la promotion des ports. "On ne voit pas en quoi d'organiser les locaux de façon rationnelle et modernisée va stériliser le port", réplique Philippe Delatronchette, qui a également répondu aux interrogations quant au risque de concurrence entre les nouvelles surfaces commerciales et les boutiques du centre-ville : "Les commerces sur le port seront majoritairement en lien avec le maritime, ce qui n'est pas le cas des boutiques en centre-ville".

"Cela fait cinq ans que l'on vous demande les tarifs des futurs loyers afin de savoir si nos activités vont pouvoir perdurer", lance Eric Varin, de l'association granvillaise des professionnels du nautisme. "Dans le phasage prévu, le réaménagement de la rue des Isles devait passer après l'extension du port. On est en train de se faire enfumer, soit par le Département, soit par vous", renchérit Gilles Rostaing de l'association des plaisanciers. Plusieurs intervenants ont souligné l'absence de représentant du Département (en charge de l'extension du port de plaisance) et de la SPL (gestionnaire du port).



Environ 150 personnes ont assisté à la réunion organisée par la SAS Port Granville et l'agence Traitclair concernant le réaménagement de la rue des Isles (entre le bassin à flot et le port de plaisance).

Extension : une concertation en 2023

"Il n'y a aucune forme de masochisme si ce projet s'étale autant dans le temps, cela est dû aux circonstances", répond Philippe Delatronchette, ajoutant : "Un engagement sur les tarifs sera possible lorsque le projet sera abouti et que le coût des travaux aura été chiffré". Tout en indiquant que la commercialisation des emplacements devrait intervenir fin 2023, le représentant de la société d'aménagement a indiqué que l'attribution des locaux se fera par la SAS Port Granville, avec un agrément du Département et que la priorité serait donnée aux occupants actuels. Enfin, le représentant de la société d'aménagement a conclu, concernant l'extension portuaire : *"D'après le Département, les études de conception sont en cours. Une concertation sera organisée en 2023 et dans ce cadre, une réunion publique est prévue au printemps".*